



PROCOLE SANITAIRE DU LYCEE DES METIERS D'ART DU 8 JUIN 2020 AU 4 JUILLET 2020

Préambule

La mise en œuvre de ce protocole conditionne la réouverture de l'établissement dans le but de protéger la santé des élèves et de l'ensemble du personnel.

Il repose sur quatre fondamentaux:

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrière
- la limitation du brassage des élèves
- le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels.

Ce document est à destination des élèves et de leur famille ainsi que du personnel et permet de les informer sur les modalités d'organisation de la réouverture.

Chaque élève a le choix de poursuivre l'enseignement à distance ou de rejoindre le lycée. Dans ce dernier cas, il s'engage à respecter ce protocole jusqu'au 4 juillet 2020.

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants en milieu scolaire et s'engagent à ne pas les mettre en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. La température doit être vérifiée tous les matins avant le départ de leur enfant au lycée. En cas de symptômes ou de température $>37,8^{\circ}\text{C}$, l'élève ne doit pas se rendre au lycée. Il en va de même pour les personnels qui préviendront l'établissement au plus tôt.

Le manque de respect de ce protocole et donc des consignes sanitaires entraîne une mise en danger d'autrui et nécessitera une exclusion du groupe et une éviction de l'établissement pour l'élève et l'adulte. Les responsables légaux de l'élève viendront le rechercher.

Organisation générale

La reprise des cours se fait selon une nouvelle organisation: nouvel emploi du temps, nouveaux groupes et parfois de nouveaux enseignants. Cependant les horaires de l'établissement sont inchangés.

Les élèves peuvent faire le choix de suivre l'enseignement en présentiel ou à distance.

Les étudiants de DNMADE et le niveau terminal reprendront les lundi 8 juin et mardi 9 juin, puis les autres sections pourront revenir dès le mercredi 10 juin.

En raison d'une aspiration insuffisamment filtrée (selon les normes sanitaires actuelles) en tournage, cet atelier ne peut ouvrir.

Cette reprise n'est pas une reprise ordinaire et chacun doit s'adapter à la situation, accepter les changements, les activités proposées au regard des contraintes de cette situation.

L'ensemble des cours se déroulera dans les bâtiments 3 (salle BMA), 4 et 5 afin de limiter les déplacements dans l'établissement.

Les cours se dérouleront dans la même classe pour chaque groupe constitué par demi-journée, voire par journée complète; c'est l'enseignant qui rejoindra les élèves dans leur salle.

L'organisation pourra être modifiée en fonction de l'évolution des effectifs.

L'enseignement à distance se poursuit pour tous les autres élèves.

Tout mobilier collectif est neutralisé (bancs, sèche-mains,..)

L'utilisation du micro-ondes est interdite.

Tout lieu accueillant du public est équipé d'un plexi.

Consignes d'ordre général

- respect du maintien de la distance physique d'1 mètre minimum.
- respect du sens de circulation matérialisé par des affiches (passerelles, circulations, escaliers..)
- laisser les portes ouvertes de manière générale toute la journée (portes des salles de classes, portes palières, portes des passerelles..)
- se laver/ se désinfecter les mains dès qu'on entre dans une salle et dès qu'on en sort
- aucun rassemblement n'est autorisé, ni devant l'entrée du lycée, ni dans l'établissement (ex: hall vie scolaire, zone fumeurs)
- le port du masque est obligatoire pour tous dans la mesure où la distanciation physique ne peut être respectée.
- circuler systématiquement à droite en restant le plus près du mur ou de la rampe
- ne pas se tenir aux rampes
- changer son masque au bout de 4 heures et le jeter dans une poubelle réservée à cet effet (grand atelier, préau et restauration). Si utilisation de masque en tissu, prévoir un sac réservé uniquement au stockage des masques usagés afin de les laver dès le retour à la maison.
- l'élève garde son sac avec lui ou le dépose dans son casier ou le laisse dans la salle de classe. Aucun sac ne doit être déposé dans l'établissement.



Je marche à droite
Je garde ma distance



ACCUEIL DES ELEVES DANS L'ETABLISSEMENT (portail Fleming et loge)

Nécessité pour l'élève de venir avec 4 masques propres et non usagés par jour.

Aucun élève n'attend devant le lycée: ils doivent rejoindre l'emplacement matérialisé dans la cour correspondant à leur groupe et respecter la distance . Les professeurs viennent les chercher .

Chaque élève qui a une température > 37.8° doit rester chez lui.

Chaque élève qui a été en contact avec une personne ayant eu récemment des symptômes du COVID doit rester chez lui.

Les entrées et sorties en cours de demi journée ne sont pas autorisées.

ACCUEIL DES PERSONNES ETRANGERES ET DU PERSONNEL:

Toute personne étrangère doit obligatoirement passer par l'accueil et signer le cahier de traçage à son arrivée et à son départ; idem pour tout personnel présent dans l'établissement en dehors de son emploi du temps.

Chaque visiteur signera le registre avec son propre stylo.

L'agent de loge accueillera le visiteur à l'entrée du couloir de gestion, derrière la banque.

Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition à l'entrée.

L'accès au bâtiment 1 est à sens unique (entrée par la loge et sortie face au bureau GRETA)

Aucune entrée n'est autorisée par la salle Palissandre.

FONCTIONNEMENT EN SALLE

Chaque salle est équipée de gel hydro alcoolique ; toute personne entrant dans la salle et en sortant doit se désinfecter les mains

L'accueil des élèves et leur sortie se font de façon disciplinée, échelonnée , élève par élève.

Chaque élève apporte son propre matériel et tenue de travail. Aucun prêt ne sera effectué. Aucun échange n'est possible.

Aucun déplacement n'est autorisé dans les salles

A la fin de l'heure, le professeur désinfecte son espace de travail pour son collègue (table, chaise, ordinateur, télécommande...)

SAUF pour l'enseignement professionnel, les sciences (éventuellement) et les arts appliqués. Un personnel d'entretien désinfectera la salle dès le départ des élèves.

GESTION DE LA SALLE DE CLASSE: seul le professeur manipule tout le matériel (télécommande, vidéo, ouverture des fenêtres , distribution de feuilles à titre exceptionnel.....) Il doit aérer sa salle comme d'ordinaire.

Les salles sont désinfectées au minimum une fois par jour, deux fois en cas de changement de groupe.

FONCTIONNEMENT EN ATELIERS

Accès aux établis pour l'ensemble des élèves. L'utilisation de matériel électro-portatif se fait sur demande auprès de l'enseignant et avec désinfection des mains avant et après.

Accès progressif et cadré au parc machines . Le port d'un masque (FFP3 de préférence) est obligatoire.



Une séparation des établis est matérialisée pour éviter tout brassage d'élèves.
le professeur se charge des caisses à outils (aucun élève n'entre dans le lieu dit "frigo")
Les élèves occupent un établi sur deux et ne se déplacent pas.
Les élèves reprennent leur tenue tous les jours pour la nettoyer.

ACCES AUX VESTIAIRES:

Un sens de circulation est matérialisé: entrée par la double porte et sortie par la porte latérale, face au show-room

L'entrée et la sortie se font sous la surveillance d'un enseignant.

La file d'attente est matérialisée au sol et se trouve le long du show room.

Seuls 9 élèves garçons peuvent entrer; 9 emplacements sont matérialisés au sol pour le change.

Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie du vestiaire.

Vestiaires filles: 8 maxi

Entrée par la double porte (à droite) , lavage des mains, accès casiers, change à l'emplacement matérialisé au sol, lavage des mains et sortie par la double porte (à droite)

ACCES SELF

Attente sous le préau: l'élève doit se laver les mains (du gel sera positionné sous le préau à 2 endroits) ,porter son masque pour passer à la rampe ; une poubelle sera disposée en fin de rampe pour le jeter.

L'élève doit avoir sur lui un masque propre pour la sortie du self.

Un planning de passage sera mis en place.

Les couverts, le pain et le verre d'eau seront donnés par un assistant d'éducation en fin de rampe.

Avant la desserte: l'élève doit se laver les mains et remettre son masque (du gel et une table sont mis à disposition)

Quand je touche une assiette, je la prends. Mieux: je réfléchis avant de toucher.

Dans la salle de restauration: les élèves occupent les places disponibles. (2 élèves par table à distance).

La sortie du self s'effectue par le couloir des labos et l'emprunt de l'escalier vie scolaire.

ACCES SANITAIRES

Deux personnes maximum (sauf bâtiment 5: 1 personne maxi)

Obligation de se laver les mains avant et après le passage aux toilettes

Un robinet par lavabo est utilisable.

Interdiction de boire au robinet.

Le bouton poussoir du robinet s'utilise avec l'avant-bras. (jamais avec la main)

ACCES SALLE DES PROFESSEURS

L'entrée se fait côté passerelle , la sortie côté tapisserie.

Maxi 10 personnes afin de respecter les règles de distanciation ou port du masque obligatoire si + de 10 personnes.

L'utilisation du photocopieur nécessite une désinfection des mains avant et après.



ACCES BUREAU VIE SCOLAIRE

Deux assistants d'éducation et un visiteur (élève ou personnel) maximum dans le bureau
Fermeture de la salle des dossiers.

L'assistant d'éducation qui quitte son poste nettoie son environnement de travail (bureau, chaise, téléphone, ordinateur, souris...)

ACCES SALLE DE DETENTE ET DE REPAS DU PERSONNEL

La salle reste ouverte avec un maximum de 8 personnes et respect des distances.
Chaque personne nettoie son environnement: table, chaises ... dès qu'il quitte le lieu.
L'utilisation du micro-ondes et du réfrigérateur est interdite jusqu'à nouvel ordre.

LIEUX FERMES

salle de repos GRETA
cafétéria
salle des dossiers vie scolaire
CDI
l'internat jusqu'à nouvel ordre
zone fumeurs

GESTION D'UN CAS SUSPECT DANS L'ETABLISSEMENT

Le moindre symptôme évocateur de COVID 19 chez un élève entrainera son isolement immédiat avec un masque à l'infirmerie. les responsables légaux seront prévenus sans délai afin de venir rechercher l'élève en respectant les gestes barrière.

En cas de test positif, les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les services académiques. (quatorzaine, fermeture de classe, de niveau ou d'établissement.

La même situation chez un personnel du lycée nécessitera un isolement dans un premier temps puis un retour à domicile.

Les mêmes modalités d'éviction seront appliquées.



Lycée des
Métiers d'art
Saint-Quentin



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée
et en présence d'élèves pour les personnels



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0314-001-2003 - 20 mars 2020



**SI JE SUIS MALADE,
JE RESTE À LA MAISON**

-  Si j'ai de la fièvre le matin,
je reste chez moi.
-  Si je ne me sens pas bien
en classe, je préviens
mon professeur.
-  J'attends que mes parents
viennent me chercher
et je porte un masque.



Lycée des
Métiers d'art
Saint-Quentin



COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)